

ARCHITECTURE DE VILLÉGIATURE

Ces maisons étant dans l'ensemble relativement récentes, il convient, lorsqu'on les rénove, de résister à la tentation de l'ancienneté factice : fausses persiennes chétives et boulonnées au mur, faux volets en treillis, faux petit bois amovible pour faciliter l'entretien du vitrage et destiné à créer des carreaux de verre factices. Les contre-fenêtres en aluminium ainsi que les auvents de tôle polychrome ou de plastique translucide ondulé sont également à proscrire.



De type chalet suisse, cette résidence revêtue de bois prend place en bordure de l'eau. Il est dommage que le volume du garage vienne écraser la portion principale de la maison.

Conservation

Un des éléments distinctifs des résidences issues de ce mouvement est l'emploi de matériaux naturels pour les revêtements tels que le bois rond, la planche de bois ou la pierre des champs. Il est souhaitable de conserver ses matériaux plutôt que de les recouvrir d'autres plus modernes dont les parements d'aluminium ou de vinyle qui sont appliqués sans discernement et emboîtent les portes et les fenêtres. De même, les boiseries décoratives, dentelles et bardeaux découpés doivent être entretenus et conservés.

Il serait contraire à l'esprit de l'architecture de villégiature de réduire ou encore de supprimer des éléments concourant à lier l'environnement intérieur au cadre naturel. Balcons, galeries, terrasses, vérandas et verrières doivent ainsi être préservés.

Finalement, notons l'importance de conserver l'environnement naturel entourant les résidences.



Bien qu'elle ait conservé sa forme et sa composition d'origine, cette maison a été altérée par le remplacement de son revêtement et des garde-corps.

Cette autre maison s'inspirant des chalets de montagne de la Suisse s'insère dans un cadre paysager qu'il convient de préserver.



Maison de villégiature en bardeau de cèdre reconnaissable à sa galerie protégée par ses larges toitures débordantes percées de lucarnes triangulaires

5217, rue Notre-Dame Ouest



Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



Caractéristiques architecturales du courant

- Volume habituellement d'un seul étage avec toit à faible pente
- Corps de logis pouvant présenter un plan en « L »
- Véranda ou galerie importante sur plusieurs façades protégée par un avant-toit
- Ouvertures variées, présence de portes-fenêtres, ouvertures sur des éléments du paysage
- Matériaux de revêtements naturels : bois rond, planches de bois, pierre des champs
- Cadre naturel et aménagements paysagers omniprésents

Historique

Au 19^e siècle, l'architecture de villégiature n'est pas définissable uniquement par ses caractéristiques stylistiques principales puisqu'elle est assez versatile dans ses formes. Le cottage Regency, associé au courant néoclassique, est d'ailleurs tributaire de l'architecture de villégiature en raison du profil bas de la toiture dont les avant-toits se prolongent au-delà des murs et recouvrent une galerie ceinturant le carré de la maison dans le but de se rapprocher de la nature.

L'architecture de villégiature du 20^e siècle est plus répandue et variée. Elle n'est pas associée à un style historique en particulier, mais plutôt à un mode de vie et à une philosophie. Les maisons ou chalets de villégiature ont d'ailleurs

une parenté avec l'architecture Arts & Crafts. C'est souvent leur modestie, leur emplacement et leur fonction saisonnière qui les distinguent. Ces résidences sont souvent dissimulées dans la nature.

La ville deTrois-Rivières compte de nombreux exemples d'architecture de villégiature très variés. Les rives du Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre ont été très prisées au 20^e siècle par les familles recherchant un décor champêtre pour y aménager une résidence secondaire ouverte sur le panorama fluvial.



Cette maison en bardeau de cèdre, munie d'une longue galerie couverte sur deux côtés, possède les caractéristiques de l'architecture de villégiature (32, rue Sainte-Madeleine).



Bien qu'elle ne soit pas située dans un milieu naturel, cette maison possède plusieurs caractéristiques de l'architecture de villégiature, dont sa large galerie protégée par la toiture principale (1481, boulevard Saint-Louis).



Cette résidence de villégiature, à la toiture à pavillon à faible pente, possède une large galerie où il fait bon se détendre (5216, rue Notre-Dame Ouest).



Cette résidence, s'apparentant à un chalet, est dotée d'une belle véranda sur sa façade avant (8510, rue Notre-Dame Ouest).

L'architecture de villégiature n'a pas de caractéristiques typiques en soit. Elle n'est pas reconnaissable par un élément architectural en particulier, mais davantage par le lien qui s'établit entre le bâtiment et la nature ainsi que l'importance de l'environnement naturel dans l'ensemble.

Variantes

Dans sa forme la plus ancienne, soit au 19^e siècle, l'architecture de villégiature prend la forme du cottage Regency, ou encore elle peut s'inspirer des styles néoclassique ou néogothique. Les grandes galeries couvertes ainsi que les lucarnes et les ouvertures nombreuses sont alors notables. Le caractère pittoresque est souvent tributaire d'éléments décoratifs : motifs dans le découpage du bardeau, menuiserie ouvragée ou polychromie des composantes architecturales.



Cette résidence, de type chalet suisse, comporte une galerie et un balcon sur sa grande façade pignon (155, rue Flynn).



Ce grand chalet, entouré d'une grande galerie couverte, est issu du courant pittoresque avec son large toit percé de lucarnes en appentis (690, route 138).

Au 20^e siècle, l'identification à un style du passé est moindre et les formes éclatent. L'architecture de villégiature peut être plus monumentale ou plus modeste, très élaborée ou plus simple, selon le goût des propriétaires. Elle comprend notamment tous les chalets, mais aussi les cabines et nombre d'hôtels et de motels. L'élément clé, encore au 20^e siècle, demeure l'importance accordée à l'intégration au paysage, qui trouve écho dans les longues galeries et vérandas, les grands balcons et les

terrasses imposantes, la fenestration abondante et le cadre paysager extérieur. L'un des modèles les plus populaires demeure néanmoins celui du chalet suisse, fortement associé aux vacances et à la détente.



Bien qu'elle soit récente, cette grande résidence, revêtue de bois et dotée d'une cheminée en pierre, rappelle la forme des chalets suisses (230, rue des Marguerites).

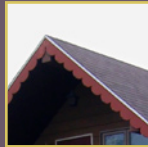
a.



b.



c.



LEXIQUE

a. Véranda : Galerie légère en bois, majoritairement vitrée, adossée à la façade d'une maison. Syn. solarium.

b. Persienne : Châssis de bois extérieur et mobile, muni d'un panneau à claire-voie, qui sert à protéger une fenêtre du soleil ou de la pluie tout en permettant à l'air de passer. Syn. store, jalousie, contrevent, volet.

c. Dentelle : Élément décoratif généralement en bois sculpté ou découpé qui rappelle la dentelle par l'aspect ajouré, la finesse. Cet ornement décore habituellement des galeries ou des rives de toiture.